

PLAINTÉ CONTRE MADAME X POUR ABUS DE FAIBLESSE SUR MON ÉPOUSE *

ET ANALYSE SUCCINCTE DU TÉMOIGNAGE

Janvier 2003 – Evry

Monsieur le Doyen des Juges,

Je me permets de porter plainte contre Madame X surnommée “Y” pour la manipulation mentale et l’abus de confiance qui ont provoqué notre destruction familiale depuis la fin 1999, ce qui s’est traduit par une procédure de divorce en cours.

En effet, Mme X m’avait été imposée par mon épouse à la fin 1998 comme une psychothérapeute qui pouvait nous aider à régler nos problèmes familiaux pour éviter le divorce alors qu’elle était malheureusement tombée sous l’influence de mouvements sectaires depuis quelques années, qui l’avaient conduit à vouloir me quitter pour ne plus avoir à supporter mes réticences et ma méfiance devenue de plus en plus grande.

Mme X qui n’avait aucun diplôme de psychologue, ni cabinet pour nous recevoir a largement profité de cette situation et de la fragilité psychologique de mon épouse qui avait perdu progressivement tout esprit critique. Mme X a alors pu effectuer sa thérapie dite “holistique” qui lui permettait de traiter toute la famille : nous au titre du couple, mon épouse à titre personnel et mes trois jeunes enfants, en attendant que je veuille bien moi aussi accepter une thérapie personnelle. Cela étant opposé au principe fondamental de la psychologie qui impose au thérapeute de ne jamais prendre parti et d’éviter toute prise de pouvoir sur les patients.

De surcroît, le tarif de deux cents francs par personne et par heure, lui était extrêmement avantageux, puisque toutes nos séances qui duraient généralement deux heures le samedi matin, lui rapportaient donc la somme de huit cent francs, en plus des séances individuelles effectuées avec mon épouse et mes enfants. Cela atteignait un budget mensuel de deux à trois mille francs alors que j’étais seul à devoir subvenir à toutes nos dépenses familiales.

Trois événements majeurs ont marqué cette démarche “thérapeutique” qui relève de la manipulation mentale et de l’escroquerie financière.

D’une part, mon épouse est tombée enceinte en mai 1999 à cause d’un moyen de contraception qu’elle avait trouvé dans une publicité du magazine “Médecine Douce” et qui n’était rien d’autre qu’un gadget électronique. Vu que mon épouse m’avait déjà imposé deux autres IVG en 1997 et 1998, j’y étais cette fois fermement opposé. Mme X est alors intervenue pour m’imposer la décision de mon épouse... J’ai découvert par la suite, cette séance de kinésiologie effectuée le 1er juin par Mme Z, qui lui a fait croire qu’elle allait “grandir par son choix d’avorter”.

D’autre part, Mme X m’a annoncé le 15 octobre 1999, que mon épouse avait été " victime d’un inceste durant sa petite enfance" et m’a demandé de la laisser faire un stage de kinésiologie pendant quatre jours, curieusement organisé juste après cette terrible révélation, pour l’aider à évacuer son traumatisme. En fait, en revenant de ce stage, mon épouse m’a avoué que finalement cette révélation d’inceste n’était pas fondée. Néanmoins, elle est revenue par la suite sur cet inceste et l’a confirmé lors d’une expertise psychologique effectuée en septembre 2000, allant jusqu’à accuser son oncle d’avoir abusé d’elle entre quatre et dix ans. Aujourd’hui, nous savons que ce souvenir est totalement faux comme l’atteste ma belle-sœur qui a interrogé son oncle.

Quelques jours auparavant, mon épouse avait écrit sous la dictée de Mme X que ça n’était pas ses séances qui coûtaient cher mais ma prétendue violence, allant jusqu’à me faire passer pour un mari dangereux pour sa famille, et même pour la société. Mme X lui conseillait donc de me quitter en juin 2000, si je n’acceptais pas de suivre une thérapie personnelle avec elle, toutes les semaines pour me faire soigner... Mon épouse a suivi ses conseils à la lettre et a décidé d’engager une procédure de divorce en mai 2000. Puis, elle a rejoint une association A luttant contre le harcèlement moral.

Enfin, Mme X n’a rien trouvé de mieux à faire que de rédiger une attestation contre moi pour faciliter le divorce de mon épouse en me faisant passer pour un pervers, avec l’appui de l’association A. Elle s’est bien gardée de

répondre à mes différents courriers, notamment le dernier par lequel je l'accuse d'abus de confiance pour les chèques qu'elle a endossés au nom de tiers appartenant comme elle à l'association "B" qu'elle ne m'avait jamais présentée et dont la trésorière est sa sœur.

Par conséquent, je vous remercie de bien vouloir faire ouvrir cette enquête de Police qui permettra de juger Mme X pour tout le mal qu'elle nous a causé et je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Doyen des Juges, à ma considération la plus grande.

** Témoignage adressé par l'Association d'entraide aux familles confrontées à des accusations soudaines induites par des croyances psycho-philosophiques ayant pour conséquence la destruction de la famille.*

Ci-dessous l'analyse à laquelle se livre cet adhérent de l'AEFCAS :

LA MÉCANIQUE SECTAIRE

1/ Séduction et survalorisation

Proposition de réponses simples et même simplistes à des questions complexes de l'existence (la vie, la mort, la maladie, ...) à l'intérieur d'un groupe de personnes ou même au contact d'une seule personne, qui ont une certaine autorité et qui en profitent pour devenir des guides "spirituels".

X, professeur de QI GONG et Maître Y, rencontrés en 94 se sont imposés comme des maîtres spirituels capables de transmettre leur savoir pour s'élever vers l'au-delà, permettant de s'affranchir de nos peurs traditionnelles, notamment celle de la mort.

Assurance totale en soi conduisant à accoucher à la maison, malgré les risques que cela supposait.

Massages et impositions de mains à ceux qui pouvaient avoir des douleurs pour les soulager.

Achat de nouveaux systèmes pour purifier l'air et l'eau à la maison.

Orientation vers tout ce qui est "Bio" et écologique pour vivre sainement.

2/ Anesthésie de l'esprit critique et de la personnalité

Méditation et relaxation basées sur un travail sur soi créant un état de fatigue de plus en plus pesant, et un décrochage progressif d'avec la réalité.

Toilette énergétique suggérant une purification du corps et entretenant le syncrétisme d'un corps astral.

Thérapies de groupes et thérapies individuelles créant un processus de dépendance avec des confessions obligatoires et dirigées.

Usage régulier du pendule, des élixirs, et des fleurs de Bach pour se soigner ou soulager son mal-être.

Modification des conditions de vie et des habitudes alimentaires avec le refus progressif de la viande et du lait pour devenir végétarien.

Réduction de l'intimité jusqu'à la rendre dérisoire : impossibilité de discussion sur certains sujets devenus secrets.

Refus des moyens de contraception classiques et indépendance par rapport au conjoint qu'il faut pouvoir abandonner.

Usage d'un vocabulaire particulier qui est codifié et qui n'a donc de sens qu'à l'intérieur du groupe, ce qui supprime toute communication normale avec le monde extérieur et refus d'argumenter avec les autres qui ne peuvent pas comprendre.

3/ Renforcer l'adhésion au groupe et favoriser les ruptures

Stages obligatoires le week-end et même pendant les vacances familiales pour mettre en priorité le groupe et ses formations sur lesquelles elle ne devait d'ailleurs rien dire.

Sentiment d'avoir une mission rédemptrice par rapport à la famille, au point d'en avoir convaincu sa propre mère qui en était fière.

Incarnations ou voyages astraux qui permettaient d'explorer ses vies antérieures et donc de mieux savoir répondre aux questions existentielles, jusqu'à la raison de notre rencontre dite "karmique" et à la naissance de nos trois enfants.

Meilleure acceptation de la mort par la décorporation de l'âme et l'éternité qui nous est promise dans l'au-delà pour enrichir notre "karma".

L'essentiel est ailleurs et la mort n'est plus qu'un simple "passage" entre deux vies.

4/ Rendre le retour impossible

Séparation presque planifiée pour réaliser sa mission sans plus avoir à supporter ma surveillance et mes réticences, voire mes colères, ainsi que pour le bien de nos enfants censés être en danger avec moi.

La révélation d'un inceste commis par un oncle qui n'était pas prévisible de la part de ceux qui l'entouraient si bien et qui la manipulaient n'a fait que précipiter cette échéance.

Transfert psychologique naturel qui s'en est suivi en tombant dans la psychose à mon égard, au point de ne plus pouvoir me supporter et de m'accuser d'être pervers et manipulateur.

Accusation d'être moi-même devenu un "gourou" qui pouvait être passible de trois ans de prison. Conflit avec les valeurs parentales pour ne pas reproduire le même schéma d'éducation avec les enfants et refus de se rendre chez ses parents pour ne pas faire courir le moindre risque à nos enfants avec la présence de l'oncle qui l'avait abusée.

Isolement et nouvelle représentation des relations amoureuses qui ne seraient que des relations de dépendance affectives - cf. « Ces femmes qui aiment trop », best-seller américain traduit en français.

Influence d'une association contre la violence morale.

Incitation à la fuite et à la psychose en se fondant sur la perversité du conjoint.